

CLASSE EXCEPTIONNELLE DES CORPS A GESTION DECONCENTREE
(certifiés PLP PEPS et CPE)
Campagnes 2017 et 2018

CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

Rappel : 2 viviers d'éligibles

Vivier 1 (personnels classés au moins au 3ème échelon de la hors classe de leur corps) : **Procédure de candidature**

Vivier 2 (personnels classés au moins au 6ème échelon de la hors classe de leur corps) :
Pas d'acte de candidature

Publication NS ministérielle : 30 novembre 2017

Opérations	Prévision Campagne 2017 (situation au 1.9.2017)	Prévision Campagne 2018 (situation au 31.8.2018)
Tous les éligibles (viviers 1 et 2) sont invités, le cas échéant, à compléter et enrichir leur CV sur I-Prof	Entre le 8 décembre 2017 et le 02 janvier 2018	Entre le 3 et le 16 avril 2018
ELIGIBLES VIVIER 1 (agrégés HCL échelon 2 au moins) : Procédure de candidatures Les personnels complètent une fiche de candidature sur I-Prof (rubrique "les services") (Chaque agrégé classé au 2ème échelon de la hors-classe aura préalablement été informé, par message électronique sur i-Prof et à son adresse professionnelle, qu'il peut se porter candidat sous réserve de remplir les conditions d'exercice des fonctions éligibles)		
VIVIER 2 : Etablissement de la liste des éligibles au titre du vivier 2 par les services académiques	Entre le 8 et le 22 décembre 2017	Entre le 3 et le 16 avril 2018
Contrôle de recevabilité du vivier 1 par les services académiques	Dates non déterminées	Dates non déterminées
Recueil des avis des "chef établissement" et "inspecteur" Les chefs d'établissement et les corps d'inspection formulent un avis pour chaque agent promouvable au titre du vivier 1 et du vivier 2, via l'application I-Prof (Procédure "papier" pour les établissements d'enseignement supérieur)		
Préparation appréciation Recteur, calcul des barèmes, Préparation du tableau de propositions par les services académiques (Prévision réunion harmonisation : 1er ou 2 février 2018)		
Consultation, par les promouvables, des avis émis par les inspecteurs et les chefs d'établissement		
Envoi des documents de travail en vue de la CAPA		
CAPA(s)		
Publication des résultats		
<i>Pour info. : congés scolaires zone A</i>		

Rappel modalités d'accès à I-Prof :

<https://pia.ac-besancon.fr>

bouton "connexion" puis entrer vos identifiants

pour les corps d'inspection : widget "i-Prof ins"

pour les chefs d'établissement : widget "i-Prof ce"